**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 27 (1889)

**Heft:** 42

**Artikel:** On appreinti conseiller d'Etat : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-191256

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

histoire, ce magistrat s'est empressé de prévenir les parents des trois jeunes voyageurs, qui furent renvoyés à Nice.

L'on s'est fait une idée si phénoménale de la Tour de 300 mètres, on l'a tellement grandie dans les imaginations, qu'il semble vraiment qu'elle doit toucher aux étoiles, ou tout au moins atteindre la lune.

Elle a enfin fait causer tant de gens, donné lieu à tant de récits divers, que quelques plaisants se livrent maintenant à ce sujet à toute espèce d'histoires fabuleuses et de mystifications.

L'autre jour, un loustic, prenant son air le plus sérieux, disait à son entourage qui était tout yeux et tout oreilles: « Peuh!... qu'est-ce que la Tour Eiffel?... Une bagatelle! On vient d'en faire une aux Etats-Unis qui surpasse en hauteur tout ce qu'on pourrait imaginer. Tenez, lors de son achèvement, le drapeau américain fut hissé à son sommet le samedi soir. L'ouvrier charpentier chargé de cette besogne laissa, par mégarde, tomber le marteau qu'il avait à la main; eh bien, ce marteau n'arriva à terre que le lundi à quatre heures de l'aprèsmidi!! »

Et cependant, malgré toute la célébrité que la Tour Eiffel s'est acquise dans le monde entier, que de critiques n'a-t-elle pas soulevées dès l'origine de sa construction. On se souvient de la fameuse protestation qui se produisit en février 1887, sous forme de lettre adressée à M. Alphand, directeur des travaux de la ville de Paris. Dans cette pièce, signée des noms les plus illustres dans les arts et dans les lettres, on remarque ce passage:

« Paris attire les curiosités et les admirations. Allons-nous donc laisser profaner tout cela? La ville de Paris va-t-elle donc s'associer plus longtemps aux baroques, aux mercantiles imaginations d'un constructeur de machines pour s'enlaidir irréparablement et se déshonorer? Car la Tour Eiffel, dont la commerciale Amérique elle-même ne voudrait pas, c'est, n'en doutez point, le déshonneur de Paris. Chacun le sent, chacun le dit, chacun s'en afflige profondément, et nous ne sommes qu'un faible écho de l'opinion universelle, si légitimement alarmée. »

M. Eiffel prit la chose très calmement, poursuivant courageusement son but. Il répondit à ses détracteurs par un mémoire excessivement intéressant, et dans lequel il laissa percer, par ci par là, une ironie pleine d'esprit et d'à propos: « La protestation

gratifie ma tour « d'odieuse colonne de tôle boulonnée, » dit-il quelque part, je n'ai point vu ce ton de dédain sans en être irrité. Il y a parmi les signataires des hommes que j'admire et que j'estime. Il y en a d'autres qui sont connus pour peindre de jolies petites femmes se mettant une fleur au corsage, ou pour avoir tourné spirituellement quelques couplets de vaudeville. Eh bien! franchement, je crois que toute la France n'est pas làdedans.

» M. de Vogué, dans un récent article de la Revue des Deux-Mondes, après avoir constaté qu'en entendant chanter dans n'importe quelle ville d'Europe ces élucubratious essentiellement parisiennes: Ugène, tu me fais de la peine, et le Bi du bout du banc, se demandait si nous étions en train de devenir le graeculi du monde contemporain; il me semble que, n'eût-elle pas d'autre raison d'être que de montrer que nous ne sommes pas seulement le pays des amusements, mais aussi celui des ingénieurs et des constructeurs qu'on appelle de toutes les régions du monde pour édifier les ponts, les viaducs, les gares et les grands monuments de l'industrie moderne, la Tour Eiffel mériterait d'être traitée avec plus de considération. »

(A suivre.) L. M.

#### Un combat naval sur le lac Léman.

Ce titre fera sans doute sourire nos lecteurs, qui croiront tout d'abord à une amusante mystification. Il n'en est rien cependant, témoin le récit qu'on va lire, publié le 13 janvier 1842, dans la *Veveysanne*, feuille communale, paraissant alors à Vevey:

- « Les riverains du lac, de Nyon à Promenthoux, ont assisté mardi, 4 janvier, à un combat naval qui pourrait fournir un épisode aux romanciers aquatiques, Eugène Sue, Ed. Corbière, ou le capitaine Marryat. Rien n'y manquait, ni les coups de fusil, ni la scène d'abordage obligée. Voici le fait.
- " Une barque, montée par un équipage savoyard, vint pour charger du sable sur la grève de Promenthoux, sans tenir compte de la sage défense faite par le gouvernement de dégarnir nos rives de matériaux sinécessaires à l'entretien de nos routes, et dont la rareté oblige les voyers à employer souvent, pour la réparation de la voie publique, au lieu de gravier ne coûtant que le transport, des pierres qui, outre le charroi, donnent lieu à de grands frais pour les extraire et les briser.
- » Un gendarme vint donc inviter les délinquants à cesser leur besogne

et à se retirer s'ils ne voulaient pas s'exposer à payer l'amende. Les bateliers, non-seulement ne tinrent aucun compte de cet avertissement, mais encore insultèrent l'agent de la force publique, et allèrent jusqu'à le menacer de mauvais traitements. Celui-ci les prévint qu'il était armé, et que s'ils se portaient à des excès contre lui, il saurait se défendre.

- » Des paroles on devait en venir aux coups. Un des matelots, le patron de la barque, parut sur le pont avec un fusil, le chargea tranquillement, et fit feu sur le soldat, dont le coup de carabine ne se fit pas attendre. On s'était manqué de part et d'autre; et bateliers de recharger leur escopette, gendarme d'aller chercher du renfort... bon!
- » Une demi-heure après, une chaloupe, conduite par trois vigoureux rameurs, sortait du port de Nyon, emportant la brigade de la ville, et cinglait sur le bâtiment contrebandier, en longeant la côte de Prangins, pour éviter d'être remarquée. Bien que la bise fût contraire, les militaires avancèrent rapidement, et quand les forbans s'aperçurent qu'on venait à eux, il était trop tard. Néanmoins, nos pirates ne se tinrent pas pour battus, et, levant les ancres, ils mirent toutes leurs voiles au vent; l'embarcation vira de bord, et gagnait déjà le large, lorsque le sergent commandant le détachement fit apprêter les armes et les somma de s'arrêter. Cette menace fit hésiter la manœuvre, le grappin fut jeté sur la barque; les pirates pensèrent inutilement à se défendre, le sous-officier sauta à bord suivi de son monde, et les fit désarmer avant qu'ils pussent nuire. Peu de temps après, il rentrait à Nyon sur sa prise.
- » Quatre hommes trouvés sur la barque ont été immédiatement écroués aux prisons du Château, et le bâtiment a été séquestré sous bonne garde, la police ayant été prévenue que quelques tentatives devaient être faites par des amis des délinquants pour l'enlever pendant la nuit et la reconduire en Savoie. Un fusil trouvé chargé a été mis sous scellé.
  - » La justice informe. »

#### On appreinti conseiller d'Etat.

Dein ti lè meti, faut on appreinteçadzo; et se y'ein a que sont prâo suti po savâi s'ein teri à l'honneu tot lo drâi, y'ein a dâi z'autro que dussont s'eimbriyî du pè liein, po s'accoutemà on bocon.

Djan-Isaa Corbin avâi 'na felhie prâo galéza et qu'avâi gaillà à preteindrè, kâ l'étâi soletta, et Djan-Isaa étâi solido, et l'est onna pecheinta troupa dè millè francs que la Zaline dévessâi apportâ à se n'hommo.

C'étâi, coumeint on dit, on bon parti, et pî trâo bon po que la pe granta eimpartià dâi valets ouzéiont essiyî d'allà couenna perquie, kâ Djan-Isaa étâi fiai; c'étâi on ristou dè veladzo, et n'arâi pas souffai qu'on bedan aussè lo toupet dè reluquâ sa Zaline.

Portant onna felhie, quand l'est galéza et retse, ne pâo pas restâ sein on amoeirâo, et lo preferà fut on valet dè bouna maison, qu'avâi quittà l'hotò quand bin lâi avâi prâo pedance, po allà dein lè z'écretourès pè Lozena dein onna banqua, iô l'avâi on bon gadzo et iô poivè mettrè dè coté.

Quand l'eut l'eintrâre dè la mâison, Djan-Isaa, qu'étâi prâo orgolhiâo, lâi fâ: « Ora, n'est pas lo tot, me n'ami Ugène! (L'amoeirao avâi nom Ugène.) Vo z'étès dè bouna maison, bon soudzet, vo n'étès pas avoué rein; n'é don rein à derè contrè vo; mâ se vo volliâi vo mariâ avoué la Zaline, lâi metto onna condechon.

- Et la guinna? lâi fà lo valet.
- C'est que faut, coute qui coute, que vo séyi nommà on momeint ào l'autro, conseiller d'Etat, ka vâidè-vo la Zaline a prâo d'ardzeint po bin férè allà lè vôtès, et vo catse pas que mè farài pliési que ma felhie séyè la fenna dè cauquon que sài oquiè.
- Dianstre! repond Ugène, conseiller d'Etat! ne l'est pas quoui vâo; et pi n'é jamé étâ qu'on gratta papâi, et po étrè conseiller d'Etat, faut avâi recordà et faut étrè fé po cein.
- Ta, ta, ta, repond Djan-Isaa, pas tant dé cllião z'histoirès. Binsu que po étrè conseiller d'Etat ne faut pas étrè onna bîte; mâ n'ia pas fauta d'avâi fé on recordadzo à tsavon pè l'académi; faut avâi bouna comprenetta, prâo boutafrou po savâi derè son mot ào Grand Conset, et lo resto vint tot solet. Vo n'étès pas pe béte que n'autro, et porquiè ne fariâ vo pas on bon conseiller d'Etat?

Ugène, tot ébahi dè cllia bianna dè Djan-Isaa, ne savâi pas trâo què derè, mà sè peinsà que la galéza Zaline vaillessâi bin la peina qu'on sè mettè ein quatro po l'avâi, et sein savâi coumeint volliavè s'ein eimpreindrè, ye dit à Djan-Isaa que farâi son possiblio.

L'est bon. Lè z'annoncès étiont écritès et on travaillivè fermo âo trossé à la Zaline. L'Ugène allâvè ti lè dzo dévai lo né tsi Djan-Isaa, mâ âo picolon dè 8 hâorès, ye saillessâi po soi-disant allà tsi se n'oncllio lo boutequi po férè sè compto. Onna né que Djan-Isaa avâi einvià qu'Ugène aulè avoué li férè vesita à ne n'ami,

Ugène refusè po allà à cein que desâi tsi se n'oncllio; mâ on momeint aprés, Trique, lo tisserand, que restâvè dein on autro veladzo, et qu'apportâvè dè la tâila po dâi linsus, sè met à taboussi avoué Djan-Isaa, et lài dit po lài férè pliési: « Cé monsu Ugène est bin on dzeinti coo, et bin honéto; l'est dè bouna reincontra et mè fâ adé pliési dè lo vairé, kâ lo vâyo quasu totè lè nés que va dâo coté dè la cambusa à son pére, âo carro dâo bou.

- Coumeint, dit Djan-Isaa, vo lo vâidè allà lé soveint, dévai lo né?
- Binsu; vigno dè lo reincontrâ y'a on momeint, que lâi va.

Djan-Isaa ne dit rein; ma sè peinsà: « Que dào diablio cein vâo-te derè! mè dit que va tsi se n'oncllio, et n'est pas veré. Faut que satso cein qu'ein est. »

Et ye dit à ion dè sè vôlets, que passâvè po on redipet dâo diablio, dè sè veilli Ugène quand sodrâi dè la mâison, lo leindéman, et dè lo sâidrè po savâi iô l'allavè et cein que lâi fasâi.

Lo vôlet sè met à l'affut lo leindéman né, et quand vât Ugène traci dâo coté dè lào garita, sè va catsi derrâi on adze, et vâi bintout dou pandourès qu'arrevâvont assebin et que s'einfatont dedein avoué Ugène. Lo vôlet s'avancè po attiutà et l'oût que clliào gaillà traitàvont Ugéne pe bas què terra. Lâi ein desont pi què peindrè ein lo traiteint dè voleu, dè bracaillon, dè canaille, enfin quiet! de tot cein qu'on pâo derè à ne n'hommo; mémameint dè géométre et dè vîlhio parallélogramme, qu'Ugène ne répondâi pas on mot. Aprés on bon momeint, sont ressaillâi; lo vôlet a vu qu'Ugène baillivè dè l'ardzeint âi dou pandoures, et l'est vito retornà redipettà à Djan-Isaa tot cein que l'avài vu et oïu.

Djan-Isaa n'ein revegnâi pas. « Q'estte que cein vão derè? se sè peinsâvé. Arâi-te fé dâi farcès pè Lozena? Dein cllião banquès, cein est bin ési; et se lè z'autro lo traitont dè voleu, faut que lâi aussè oquiè. Faut que satso lo fin mot de l'afférè, et po cein, mè vé mè veilli déman né.»

(La fin, decando que vint.)

# L'AME DU VIOLON

PAR ALFRED DES ESSARTS.

LA FÊTE DE ZELL.

Parmi ces fortes populations que le Tyrol montre avec fierté, soit dans ses vallées fertiles, soit sur le penchant de ses roches abruptes et de ses Alpes juliennes, il n'en est aucune qui, plus que celle du Zilhertal, ait d'énergie, de poésie et d'ardeur. Le Zilhertal, c'est le Jardin du Tyrol;

c'est la contrée heureuse cù la vigne serpente en festons, où devant chaque porte s'arrondit le dôme épais du noyer et du châtaignier, la contrée qui s'honore de sa ville de Zell, Zell connue pour sa belle fête patronale.

Le jour de cette fête avait, en renaissant, ramené le concours annuel et accoutumé des danses, des chants d'allégresse. Toute la jeunesse d'Inspruck était accourue, de même que les habitants des villages voisins. Il fallait voir, d'un côté, les riches bourgeois, les étudiants à la tournure pittoresque, les officiers au bel uniforme; de l'autre, les pâtres endimanchés, les hardis chasseurs au chapeau conique garni de rubans, les jeunes filles vêtues d'une large camisole blanche et d'une jupe d'un bleu foncé, avec un fichu noir sur la poitrine et un chapeau d'homme sur la tête. Les hurrahs se croisaient; derrière les immenses roches dolomites aux pointes acérées partaient des refrains aux sons aigus, et ces refrains emportés par l'écho des montagnes en éveillaient d'autres qui y répondaient exactement. Chaîne vocale qui se suivait à travers l'étendue sans interruption et sans discordance. Les voix mâles et les voix féminines s'unissaient dans la même expression de joie. C'était quelque chose de charmant que d'entendre ces chanteurs inconnus les uns aux autres qui se confondaient en un même sentiment par les mélodies nationales.

Mais sur la place principale de Zell, toute sablée et ceinte de ver lure, c'était bien un autre tableau. La foule s'y pressait; les amis y cherchaient leurs amis ; les paroles vives et allègres s'y échangeaient; les danseurs fixaient d'avance leur choix. Un orchestre composé des meilleurs musiciens du pays préludait aux accords nourris qui allaient faire tournoyer les couples infatigables. Le plaisir présent se doublait du plaisir futur.

Tout à coup, il se fit, parmi les musiciens, une sorte d'agitation. Le principal d'entre eux, le premier violon, venait de recevoir avis que son fils unique était tombé dangereusement malade à Hull. Ce pauvre homme s'efforça de maîtriser son chagrin et de modérer les larmes qui débordaient de ses yeux.

 Puissé-je arriver à temps! murmurat-il.

Et, sans songer même à remettre son violon dans l'étui, il descendit précipitamment de l'estrade. Bientôt il eut disparu à travers les flots de la multitude qui s'ouvraient respectueusement devant lui.

L'orchestre se taisait ; une certaine émotion pesait sur l'assemblée ; et d'ailleurs, on se demandait avec inquiétude comment on pourrait se passer de maître Miller et de son incomparable archet.

Cependant, à quelque pas de l'estrade, il y avait sur un banc de bois un jeune homme d'environ quinze ans et une vieille paysanne. Ce jeune homme d'une constitution plus frèle, plus délicate qu'on ne le remarque habituellement chez les Tyroliens, portait sous ses cheveux blonds et sur son visage pâle et d'un ovale allongé, un caractère particulier aux êtres